

Sommet économique régional 2015 :

**Projet structurant de recherche action :
Agriculture urbaine intensive sur petite surface
en milieu nordique Saguenay Lac-St-Jean**

PAR

**Yves Gauthier, directeur général
Simon Gagné, directeur adjoint
Émilie Lapointe, biologiste et chargée de projets**

397, rue Racine Est, Suite 201, C.P. 8416, Chicoutimi (QC), G7H 5C2
640, rue Côté Ouest, Bureau 10, Alma (QC), G8B 7S8
Tél. (418) 545-9245

Déposé le 02 avril 2015





SOMMAIRE

Introduction	3
LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE	3
LES DEFIS ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE	3
LES DEFIS SOCIAUX DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE	4
LES DEFIS ECONOMIQUES DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE	5
LES DEFIS POUR LES CONSOMMATEURS.....	5
L'AGRICULTURE URBAINE.....	5
Le projet d'agriculture urbaine intensive sur petite surface en milieu nordique	6
LE MODELE D'AGRICULTURE INTENSIVE SUR PETITE SURFACE.....	8
LES APPLICATIONS POUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	9
LES APPLICATIONS POUR LES MUNICIPALITES	10
La pérennité du projet	12
Tableau synthèse des résultats	13
Références bibliographiques	14



Introduction

EURÊKO ! est une entreprise d'économie sociale vouée à l'action environnementale. Elle propose aux citoyens et aux organisations du Saguenay-Lac-Saint-Jean des activités d'éducation relative à l'environnement, de mise en valeur des milieux naturels et des espaces verts, de gestion écologique de matières résiduelles, de conseil et de représentation publique sur les enjeux environnementaux. Fort d'une solide expertise reconnue par le milieu, EURÊKO! est une entreprise indépendante et non partisane qui vise à demeurer une référence régionale et à accroître son leadership dans ses champs d'activités. Depuis plusieurs années, EURÊKO ! développe, avec différents partenaires, le créneau de l'agriculture urbaine. C'est dans une optique de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, de la réappropriation de nos savoirs agricoles et de nos terres productives qu'aujourd'hui, nous déposons un mémoire au Sommet économique régional 2015.

Le secteur agroalimentaire

En 2013, le système agroalimentaire dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean représentait 16 600 emplois et comptait 1 200 entreprises (MAPAQ, 2013). Le précité est un élément essentiel au sein d'un développement d'une collectivité, il ne doit pas être vu comme étant un objet de consommation mais pour ce qu'il est, soit une substance vitale. Ce système traditionnel englobe la production souvent en mode monoculture, les grandes entreprises de transformation, un énorme centre de distribution et des normes strictes à toutes les étapes. Cette concentration à toutes les étapes du processus fait en sorte que notre région a perdu énormément de pouvoir sur son développement et son prix.

Les défis environnementaux du secteur agroalimentaire

Dans son dernier rapport en 2013, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) stipule que l'on observe à l'échelle planétaire des changements climatiques sans précédent et que l'Homme en est responsable (GIEC 2013). C'est l'utilisation massive et généralisée d'énergies fossiles qui fait augmenter la concentration en CO₂ dans l'atmosphère et en résulte une augmentation de la température atmosphérique, océanique et l'acidification des océans (GIEC 2013). La température moyenne mondiale s'est effectivement élevée de 0,74 degré Celsius au XXe siècle avec une concentration avoisinant les 400 ppm de CO₂. La température devrait alors monter entre 2 et 4,5 degrés Celsius avec une concentration de 560 ppm de CO₂ (Nations Unies 2015).

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) évalue que « le secteur alimentaire représente 30 pour cent de la consommation totale d'énergie au niveau mondial, dont plus de 70 pour cent correspond à la production agricole, et contribue de 20 pour cent aux émissions totales de gaz à effet de serre (GES). » Au Québec, le secteur de l'agriculture est responsable de 7,8% des émissions de GES de la province. Les émissions seraient plus grandes car l'inventaire n'inclut pas les émissions des bâtiments et de la machinerie utilisée sur les fermes (Nature Québec 2011).

La FAO fait des liens clairs entre sécurité alimentaire et énergie. Elle précise que « les systèmes alimentaires sont fortement tributaires des combustibles fossiles » et qu'ils «devront progressivement briser leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles ». Elle formule de plus que « le manque d'énergie constitue un obstacle fondamental à la réduction de la faim et de la malnutrition et à la lutte contre la pauvreté (FAO 2015) ». Si la production est dépendante de ces énergies, l'approvisionnement l'est tout autant. Le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ) relate effectivement que les fruits et les légumes consommés dans la province parcourent entre 3500 et 5000 km (MAPAQ 2015).

Les défis sociaux du secteur agroalimentaire

Le milieu agricole est de plus confronté à un important problème de relève car la valeur des actifs d'une ferme moyenne est passée de 287 000 \$ en 1984 à 1 400 000 \$ en 2006 (CAAAQ 2008). Le taux de fermes ayant une relève âgée de moins de 40 ans s'élève à seulement 18% au Québec (MAPAQ 2011). La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) dit que « le nombre d'exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans est en baisse tandis que le groupe des 55 ans et plus s'accroît. L'âge moyen des exploitants agricoles au Québec est passé de 47,0 ans en 2006 à 51,4 ans en 2011. Cela indique sans doute que les jeunes sont peu nombreux parmi les acquéreurs (CAPERN 2015) ». Sans surprise, le développement de la relève est une priorité dans plusieurs régions¹.

Dans un tout autre ordre d'idée, une seconde préoccupation sociale est la valeur nutritive des aliments vendus en épicerie. En effet, selon Dr. Alan Greene (2007) de l'Université de Stanford, les denrées proposées dans les épiceries sont choisies en fonction de leur rendement, de leur capacité à résister aux ravageurs au détriment de leur valeur nutritive. Les données recueillies par les gouvernements américain et britannique démontrent que la teneur en éléments nutritifs essentiels des différents aliments a baissé ces dernières décennies, notamment une baisse de 10 pour 100 ou plus de la teneur en fer, en zinc, en calcium, en sélénium et en d'autres éléments nutritifs essentiels d'une grande variété d'aliments traditionnels. Dr. Donald Davis, membre de l'Université Biochemical Institute, Université du Texas (2004), abonde dans le même sens. Il fut démontré qu'il existe une abaisse significative (1950 à 1999) de protéines, de calcium, de phosphore, de fer, de la riboflavine et de l'acide ascorbique pour certains groupes d'aliments. Le Cadre de référence pour la prévention et la gestion des maladies chroniques physiques en première ligne (2012) du Gouvernement du Québec mentionne qu'il est établi que de saines habitudes favorisent la prévention de plusieurs maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'ostéoporose et certaines formes de cancer (INSPQ, 2009). Selon le Conference Board du Canada, en 2013, le coût total des maladies chroniques (cardiopathies ischémiques, les maladies cérébrovasculaires, la maladie pulmonaire obstructive chronique, le cancer du poumon, l'hypertension artérielle et le diabète) est évalué à 8,1 G\$.

¹<http://www.lactiondautray.com/Actualit%C3%A9s/%C3%89conomie/2015-03-30/article-4092320/La-Coop-Agrivert-remet-30-000-a-la-releve-agricole/1> (Site Internet consulté le 31 mars 2015)



Les défis économiques du secteur agroalimentaire

Si l'agriculture génère beaucoup de revenus, elle est également très endettée. Le Rapport St-Pierre démontre en effet que les agriculteurs ont un niveau d'endettement de 30%, ce qui est près du double de la moyenne canadienne. Le rapport dit également que « de qualifier les entreprises agricoles de fragiles n'est sûrement pas exagéré (St-Pierre 2009). La conclusion sur la situation de l'endettement du même rapport est encore plus exhaustive :

On peut conclure, après avoir consulté ces données, que l'agriculture québécoise s'est beaucoup fragilisée au cours de la dernière décennie et que l'endettement des fermes en est à la fois une cause indéniable et une conséquence. Cette fragilité explique, en outre, les nombreuses représentations entendues lors des audiences de la CAAAQ selon lesquelles il faut conserver le programme ASRA dans sa forme actuelle et même l'étendre à toutes les productions qui ne sont pas sous gestion de l'offre. Cette fragilité joue malheureusement un rôle de premier plan dans la détresse psychologique qui affecte un nombre de plus en plus important d'agriculteurs (St-Pierre 2009).

Les défis pour les consommateurs

Il est à noter qu'entre 2007 et 2012, le prix des aliments affichait une hausse cumulée de 19 % comparativement à l'indice des prix à la consommation qui était de 10,7 %². Devant ces faits, ce projet contribue à sensibiliser la population aux impacts qu'engendrent les inégalités sociales. En effet, une telle augmentation des coûts a des répercussions sur le fait que les personnes qui ont un budget plus limité doivent restreindre la diversité, la qualité et la quantité des aliments consommés.

En somme, la relève agricole se retrouve dans un contexte très difficile où nous retrouvons la financiarisation de la production alimentaire, l'accaparement des terres productives, la dépendance excessive au pétrole, la dégradation de nos terres et un modèle agricole non rentable.

L'agriculture urbaine

En réponse à ces phénomènes, nous observons un enthousiasme populaire pour ce qui est de l'agriculture urbaine. Ce concept fait référence à la réappropriation des espaces urbains et périurbains pour ce qui est de la production-transformation-distribution alimentaire pour les habitants d'une ville. C'est toute activité maraîchère qui se pratique dans les interstices de la ville, entre les bâtiments, dans les espaces libres, les terrains en friche industriels ou autres, où l'on peut produire des aliments et des fines herbes (Duchemin, 2013). Cette forme d'agriculture peut se pratiquer à petite ou grande échelle, au sol ou sur toutes surfaces horizontales ou verticales, en pleine terre ou en contenants, cela peut être par la plantation de végétaux et de l'élevage de petits animaux pour la consommation personnelle ou commerciale. Nous pouvons également inclure une interaction entre la zone rurale, péri urbaine et urbaine. Cette pratique tente également de se professionnaliser, en effet, certains producteurs maraîchers orientent leur production vers le marché

² Statistique Canada (2013). L'augmentation des prix des aliments entre 2007 et 2012.

général, nous retrouvons également des fournisseurs de circuits courts (distributeurs) ainsi que des simples habitants qui expérimentent seuls ou en groupe (Payant-Hébert, 2013).

Présentement, l'Union des producteurs agricoles du Québec tentent de faire reconnaître cette profession pour que les producteurs aient accès aux différents programmes de soutien du gouvernement du Québec.

L'agriculture urbaine est déjà bien présente dans notre région. En effet, après avoir téléphoné à nos 49 municipalités, EURÊKO! a dénombré une trentaine de jardins communautaires et collectifs. Au cours des dernières années, les municipalités de St-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord réalisent des aménagements comestibles sur leurs terrains. La municipalité de Lamarche plante des arbres fruitiers. Au parc Rivière-du-Moulin à Saguenay, EURÊKO ! anime depuis trois ans un jardin éducatif. Pour finir, au cours de la prochaine année, notre organisation travaillera avec des personnes aînées à Larouche et à Ste-Monique pour créer des municipalités nourricières. Ce concept consiste à créer des îlots de nourriture permanents dans les espaces publics et promouvoir l'agriculture urbaine par l'éducation populaire. Sur une base personnelle, nous pouvons également observer d'innombrables jardins individuels dans les cours des gens. Cette réappropriation soudaine de la production d'aliments nous rappelle qu'un peuple ne peut perdre le contrôle de son système agroalimentaire.

Le projet d'agriculture urbaine intensive sur petite surface en milieu nordique

EURÊKO ! travaille avec l'UQAC (Centre de recherche qualité et saines habitudes de vie), les Fermes Solidar et le Comité régional en sécurité alimentaire à développer un modèle de production maraîchère intensive sur petite surface en milieu nordique et le rendre accessible aux jardiniers collectifs et communautaires.

Notre préoccupation première est de rendre les jardins communautaires et collectifs des municipalités productifs parce qu'ils ont comme objectif, entre autres, de favoriser la sécurité alimentaire. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la sécurité alimentaire est :

- Chacun a, à tout moment, les moyens, tant physiques qu'économiques, d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine.
- L'appétit de chacun à acquérir des aliments est garantie.
- L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré.
- Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptable sur les plans personnel et culturel.
- Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.
- La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales.

- Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

Selon l'auteur Éric Duchemin, l'agriculture urbaine est multifonctionnelle, elle joue un rôle au plan de l'environnement, de l'aménagement urbain, des interactions sociales, de l'éducation, des loisirs, de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'économie.

Au fil du temps, EURÊKO! a observé plusieurs jardins communautaires et collectifs et plusieurs lacunes ont été notées tel que les pertes d'espace importantes qui font en sorte que les récoltes pourraient être davantage abondantes. De plus, les participants font pousser des légumes qui sont à prix dérisoires dans les épiceries soit par manque de connaissance horticole ou parce qu'ils ne perçoivent pas le potentiel économique de leur activité par rapport à leur situation. Nous percevons effectivement facilement les aspects ludique, éducatif et social de cette activité. Toutefois, pour le groupe de recherche, le jardin communautaire et collectif peut être une alternative intéressante en faveur de la saine alimentation. De surcroît, lorsqu'un jardin est situé dans une municipalité dévitalisée où le besoin d'avoir accès à des légumes et des fruits est nécessaire, une démarche optimale doit être déployée. Les aspects financiers et économiques doivent être discutés avec les jardiniers. Il est important de noter que nous voulons que les gens s'approprient une solution durable en matière de sécurité alimentaire pour qu'ils soient en action face aux difficultés qu'ils vivent. L'aspect de la dignité humaine est primordial puisqu'il faut éviter de positionner les gens dans un mode latent. Nous voulons les outiller et leur donner la possibilité de choisir se qu'ils vont manger malgré leur situation financière. De plus, le recours à l'agriculture urbaine fait en sorte que l'accessibilité est présente.

Pour ce qui est de la documentation concernant l'aspect financier et économique des jardins communautaires et collectifs, une recherche a été effectuée à Montréal par Pourias, Duchemin et Aubry (2014) et ils ont constaté qu'un jardin communautaire, soit un lopin de 30 m carrés pouvait produire de 2,2 à 4,2 kg de nourriture par mètre carré, ce qui représente une valeur de 1 000\$ pour la saison estivale et le coût dépensé par la personne pour son compost et ses semences était en moyenne de 25 \$. Toutefois, le climat montréalais est bien différent du nôtre et la qualité du sol diffère également. Malheureusement, ce sont les seules données québécoises que nous possédons en matière économique et financière. Notons que le projet viendra combler cette lacune.

En ce qui concerne la documentation existante sur les techniques de production maraîchère, elle existe, mais rien n'est réellement adapté à la réalité des jardins communautaires et collectifs et à notre climat.

Un autre élément qui attire notre attention est le recours relativement stable aux dons de denrées alimentaires par Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'équipe de recherche reconnaît le caractère indispensable de cette ressource de dernier recours. Toutefois, lorsqu'un milieu réfléchit sur des alternatives en matière de sécurité alimentaire, notre projet devient une solution à moyen et long terme, viable au plan social et économique. C'est dans cette perspective que nous proposons une



solution réelle à la lutte à la pauvreté et que nous arrivons à créer un système agroalimentaire durable, tel que défini dans le Cadre de référence en sécurité alimentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec (2008).

Le modèle d'agriculture intensive sur petite surface

Au Québec, la ferme La Grelinette représente un modèle parfait en ce sens. Jean-Martin Fortier et Maude-Hélène Desroches ont effectivement développé une production maraîchère de petite surface sur 1.5 acre qui fournit des paniers biologiques à plus de 200 familles et la vente dans deux marchés fermiers. Et en utilisant peu de pétrole ! Depuis plus de 10 ans, leur entreprise génère près de 140 000\$ de ventes annuellement, avec une marge d'environ 45% de profits³. Ils sont cependant situés à Saint-Amand au Québec, tout près du Vermont, ce qui leur permet une saison de 9 mois de culture avec serres.

Il n'y a maintenant plus qu'un pas à franchir pour adapter ces techniques aux jardins partagés, ce qui constituerait à son tour une avancée majeure vers une moins grande dépendance alimentaire pour bon nombre de personnes, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces personnes deviendraient à nouveau des « producteurs » - transformateurs et consommateurs à l'échelle individuelle.

L'équipe de recherche souhaite pouvoir adapter et utiliser des méthodes de production maraîchère de pointe dans les jardins partagés. Ces méthodes sont : les outils de planification comme le choix des cultures et des variétés, les volumes de production attendus par unité de superficie, l'évaluation de la quantité des semences, etc. Ensuite, les techniques d'extension de saison comme les semis successifs, les couvertures flottantes et la culture en tunnel. Puis, finalement, nous ferons des recherches sur les techniques de transformation et de conservation permettant aussi d'utiliser les produits saisonniers à bas prix sur les marchés.

³ <http://myceliumlab.org/event/formation-avancee-en-maraichage-sur-petite-surface-3-jours/>



Les applications pour le Saguenay-Lac-St-Jean

Lorsqu'on observe le territoire, la population a accès à de nombreuses terres publiques intra municipales, des terres en friches municipales et privées. Notre région possède ce premier atout important. En plus, si l'équipe de recherche est capable de développer un modèle de production maraîchère accessible et qui présente un réel impact sur le coût du panier d'épicerie des gens, un grand pas dans le sens de l'innovation sociale en agriculture serait franchi. Il faut penser qu'au moment des récoltes, la population générale a accès à des aliments à faible coût. La réflexion doit porter sur des cultures riches en éléments nutritifs, faciles à cultiver et qui présentent un intérêt économique. Pour cela, il faut du temps pour analyser : les goûts des gens, les ressources dont nous disposons, les compétences requises pour la culture, le rendement possible des aliments, la réaction de ceux-ci en fonction de notre climat, etc. De ce fait, nos objectifs sont de :

- trouver des cultures produisant un rendement intéressant par superficie donnée;
- trouver et proposer des cultures qui ont un effet optimum sur le coût du panier d'épicerie;
- trouver et proposer des légumes disponibles sur une longue période, faciles à cuisiner de manière variée et à conserver;
- développer des techniques d'extension de saisons;
- identifier des techniques de culture qui améliorent l'efficacité;
- développer un devis qui pourra être utilisé par les personnes, les organisations et municipalités intéressées.

Le présent projet respectera les objectifs des jardins communautaires et collectifs qui visent à favoriser :

- la mixité sociale des utilisateurs ;
- le transfert de savoirs ;
- une meilleure socialisation ;
- les contacts inter générationnels ;
- des habitudes de vie saines ;
- le plein air ;
- l'autonomie de fonctionnement ;
- développer un fonctionnement et des outils transférables ;
- une participation familiale.

La deuxième étape est de réfléchir davantage l'expérience pour que les fermes maraîchères de notre région puissent profiter de ce savoir. En créant un modèle accessible, nous pourrions l'améliorer pour le professionnaliser et le bonifier avec des techniques de pointes : la technologie, l'ingénierie, le marketing, les sciences économiques, etc. De plus, cette méthode nécessite peu de machinerie et d'énergies fossiles et aucun intrant chimique, etc. (Fortier 2012). Cette adaptation à l'industrie permettrait de générer des revenus directs à notre économie de manière durable puisqu'avec l'agriculture soutenue par la communauté soit les paniers de fruits et de légumes, les agriculteurs développent des liens d'affaires directement avec la clientèle. Présentement, ce secteur d'activités

n'est pas saturé. Nous pouvons facilement pousser notre réflexion vers la transformation alimentaire avec les surplus et les légumes rejetés.

Il est important de noter que l'équipe de recherche avec qui EURÊKO! s'est associé est le Centre de recherche qualité et les saines habitudes de vie qui comprend une trentaine de chercheurs des différents champs d'étude de l'UQAC.

Proposition 1	Soutenir financièrement les 2 phases du projet de recherche appliquée d'agriculture urbaine intensive en milieu nordique.
Proposition 2	Recenser tous les terrains (TPI et municipaux) qui pourraient être mis à la disposition des citoyens et des professionnels de la relève agricole pour la culture maraîchère.
Proposition 3	Proposer des allègements fiscaux aux entreprises et particuliers qui mettent à la disposition des gens et des professionnels de la relève des terres en friches qu'ils possèdent.

Les applications pour les municipalités

Dans un contexte de sécurité alimentaire, les jardins communautaires et collectifs sont des moyens qui peuvent être très prometteurs s'ils sont supportés. En effet, rendre accessible une méthode de culture maraîchère est primordiale, toutefois, elle doit être soutenue. Cette motivation renforce nos liens avec l'UQAC qui possède une solide expertise en ce qui concerne la transmission des connaissances. L'animation soutenue et professionnelle dans les lieux publics où se trouvent les jardiniers doit être une priorité. EURÊKO! anime également des formations pour la population en générale concernant le jardinage.

De plus, ces lieux publics sont des opportunités pour faire la promotion des saines habitudes de vie, la saine alimentation, le respect de l'environnement et propager le goût de manger, cuisiner et partager des fruits et légumes nordiques frais.

Proposition 4	Développer un programme permanent de soutien à l'animation des jardins communautaires et collectifs dans les municipalités.
---------------	---

La nourriture représente souvent une facette de la culture d'une région et d'un peuple. Plusieurs moyens concrets pour être déployés pour promouvoir cette culture. En effet, le réseau des bibliothèques est bien instauré dans notre région alors, pourquoi ne pas utiliser ces lieux pour faire des échanges citoyens de semences. En effet, les jardiniers ont souvent trop de semences, ils pourraient les apporter à leur bibliothèque et les échanger contre une autre. La proposition précédente intègre la formation pour développer des semences.

Proposition 5	Développer un programme d'échange citoyen de semences dans les bibliothèques municipales.
---------------	---



Les matières putrescibles font un excellent compost pour les jardiniers. Les municipalités pourraient mettre à la disposition des citoyens des compostières publiques et autogérées. Notre territoire est immense et les municipalités réfléchissent à instaurer la collecte de ces matières dans les bacs bruns. Les municipalités peuvent alors faciliter l'accès à cette matière essentielle au jardinage à tous les gens qui en ont besoin en diminuant le transport et le traitement reliés à une collecte.

Proposition 6	Créer des sites de compostage municipal.
---------------	--

Proposition 7	Offrir du compost aux citoyens.
---------------	---------------------------------

Les municipalités doivent également donner l'exemple à la population par l'achat d'arbres fruitiers et l'aménagement de plates-bandes comestibles à l'intérieur de leur budget horticole.

Proposition 8	Tous les végétaux plantés par les municipalités (fleurs, arbustes et arbres) devront être comestibles.
---------------	--

Ces différentes propositions doivent s'inscrire dans une démarche globale et être définies dans une charte alimentaire. Cette charte doit démontrer un engagement clair pour la région ou pour chaque municipalité pour assurer un avenir sain et durable à ses résidants. Cette démarche doit se faire avec les différents partenaires interpellés par l'alimentation, la santé, le développement économique, l'environnement et la collectivité (exemple de la Charte alimentaire de Côte Saint-Luc). Les buts peuvent être de :

- créer des lieux agréables axés sur la nourriture partout dans les municipalités et y rassembler les citoyens;
- s'assurer que tous les résidants ont accès à des aliments sains et abordables;
- initier les résidants de tous les âges au plaisir du jardinage;
- soutenir les cultivateurs locaux;
- réduire la quantité de déchets alimentaires de toute sorte;
- instaurer une culture alimentaire axée sur l'autosuffisance et la durabilité;
- optimiser l'utilisation durable des terrains disponibles;
- offrir des lieux communs aux citoyens pour la transformation d'aliments.

Proposition 9	Développer une Charte alimentaire pour le Saguenay Lac-St-Jean et chacune des municipalités.
---------------	--



La pérennité du projet

La Commission administrative régionale a fait des saines habitudes de vie donc de la saine alimentation, une de ses cinq priorités. La Table intersectorielle régionale des saines habitudes de vie a un comité saine alimentation «Cultivons et cuisinons du Lac au Fjord» a élaboré des grandes orientations qui sont le soutien à une offre d'aliments locaux et nutritifs dans les institutions (établissements de santé, écoles, CPE), les municipalités et épiceries communautaires de la région. Plusieurs autres partenaires sont en périphéries du projet soit l'Accord Agro-boréale et le Comité régional d'action et de réflexion également en sécurité alimentaire.

En somme, la fierté de cultiver, manger, partager, savourer des aliments qui poussent allègrement en milieu nordique serait un excellent projet pour développer notre conscience à l'importance de protéger notre système agroalimentaire. Comme il a été mentionné, il est primordial de se doter d'un modèle agricole adapté à notre climat et soucieux de l'environnement, de nos besoins économiques et sociaux. La réalisation de ce projet et l'application de ses résultats peut résulter à terme à la distinction de la région car unique au Québec et structurer un projet agro-touristique.



Tableau synthèse des résultats

Proposition 1	Soutenir financièrement le projet de recherche appliquée d'Agriculture urbaine intensive en milieu nordique.
Proposition 2	Recenser tous les terrains (TPI et municipaux) qui pourraient être mis à la disposition des citoyens et des professionnels de la relève agricole pour la culture maraîchère.
Proposition 3	Proposer des allègements fiscaux aux entreprises et particuliers qui mettent à la disposition des gens et des professionnels de la relève des terres en friches qu'ils possèdent.
Proposition 4	Développer un programme de soutien à l'animation des jardins communautaires et collectifs dans les municipalités.
Proposition 5	Développer un programme d'échange citoyen de semences dans les bibliothèques municipales.
Proposition 6	Créer des sites de compostage municipal.
Proposition 7	Offrir du compost aux citoyens.
Proposition 8	Tous les végétaux plantés par les municipalités (fleurs, arbustes et arbres) devront être comestibles.
Proposition 9	Développer une Charte alimentaire pour le Saguenay Lac-St-Jean et chacune des municipalités.





Références bibliographiques

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. « Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement », En ligne. <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&l=fr>, visité le 24 mars 2015

<http://www.un.org/fr/climatechange/glance.shtml>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/journalvisionagricole/Pages/achatlocal.aspx>

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf

http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Fi11-05_GESagricoles.pdf

http://www.naturequebec.org/fichiers/Agriculture/ME11-08-24_LivreVert.pdf

http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/54-Q-Barreau_du_Quebec.pdf

http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_basse.pdf.

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles, document de consultation, mars 2015